

Questions et réponses concernant l'appel à participation pour le Programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB)

<p>1. Quel est l'objectif de l'appel à participation?</p>	<p>L'objectif de cet appel à participation est d'inviter les représentantes et représentants du réseau du Programme d'alphabétisation et de formation de base (AFB) à participer aux tables de concertation et aux groupes de référence qui travailleront de concert pour proposer des changements et des stratégies de mise en œuvre pour le programme afin d'aider à l'amélioration des programmes d'alphabétisation et de formation de base et à l'élargissement de leur portée en Ontario.</p> <p>Cet appel s'appuie sur les recommandations du document Évaluation du Programme d'alphabétisation et de formation de base : Rapport final et fait suite aux discussions entamées durant le colloque d'octobre 2017 du réseau AFB quant à la possibilité de répondre au besoin croissant d'amélioration des compétences et d'aider davantage d'Ontariennes et d'Ontariens à atteindre leurs buts dans une économie et une société du savoir axées sur la technologie.</p>
<p>2. Pourquoi le ministère lance-t-il un appel à participation?</p>	<p>Le ministère estime que les partenariats avec le réseau AFB sont essentiels à l'aboutissement des efforts visant à améliorer les services relatifs à l'alphabétisation et aux autres compétences essentielles de la province. Cette collaboration est également essentielle pour mettre en œuvre les recommandations du rapport d'évaluation du Programme AFB de Cathexis.</p> <p>Le ministère est conscient de l'expertise des personnes qui mettent en pratique le programme au quotidien. Leurs points de vue et leurs conseils sont essentiels à l'identification d'une approche efficace pour améliorer le programme et élargir sa portée afin qu'un nombre croissant d'Ontariens puissent renforcer leurs compétences.</p>
<p>3. De quelle façon se déroule l'appel à participation et jusque quand avons-nous pour y répondre?</p>	<p>Le formulaire de demande relatif à l'appel à participation est accessible en ligne. Le lien permettant d'y accéder se trouve dans le document <i>Appel à Participation</i> publié sur le site Espace partenaires Emploi Ontario (EPEO).</p> <p>La date limite pour répondre à cet appel à participation est le lundi 4 décembre 2017 à 23 h 55 HNE.</p>
<p>4. Comment quelqu'un peut-il participer?</p>	<p>Le document <i>Appel à Participation</i> publié sur le site EPEO contient un lien menant au formulaire de demande en ligne relatif à l'appel à participation et remplissez toutes les sections et répondez complète à toutes les questions.</p>

	<p>Dans l'appel à Participation, vous devez décrire l'expérience et les connaissances que vous apporterez aux tables de concertation ou aux groupes de référence dont vous souhaitez faire partie. En outre, vous devez décrire le rôle que vous jouez actuellement dans votre communauté en ce qui concerne l'alphabétisation et les compétences essentielles.</p> <p>Vous devez également confirmer que vous serez disponible pour participer aux réunions en personne et par téléconférence. Veuillez aussi confirmer que vous avez l'accord de votre organisme pour participer aux tables de concertation ou aux groupes de référence dont vous souhaitez faire partie.</p> <p>Le ministère cherche à créer des tables de concertation et des groupes de référence qui reflètent une diversité de points de vue, de compétences et d'expérience. Il est primordial que les participantes et les participants reflètent la diversité linguistique, culturelle, géographique et sectorielle du Programme AFB.</p> <p>Jusqu'à huit représentants du réseau AFB seront choisis pour se joindre aux participants du ministère dans chaque table / groupe.</p>
<p>5. Quel investissement en termes de temps représente la participation aux tables de concertation et aux groupes de référence?</p>	<p>Les travaux des tables de concertation et des groupes de référence devraient commencer en janvier 2018 et se terminer en décembre 2018.</p> <p>Ils se réuniront en personne chaque trimestre et par téléconférence au besoin. Le calendrier des réunions sera établi par chaque table ou groupe individuellement.</p> <p>Les membres devront passer en revue les documents de réunion préparés par les conseillères et les conseillers, par le ministère et par d'autres membres des tables de concertation et des groupes de référence, ainsi que participer aux réunions et proposer des idées.</p>
<p>6. Quelles sont les compétences et l'expertise recherchées?</p>	<p>Les participantes et les participants aux tables de concertation et aux groupes de référence doivent posséder des connaissances et de l'expérience en ce qui concerne l'alphabétisation des adultes et les autres compétences essentielles, l'éducation des adultes, les besoins des employeurs et de l'industrie, ainsi que l'élaboration de politiques et de programmes. Leurs compétences et leur expérience doivent correspondre aux priorités de la table de concertation ou du groupe de référence dont elles ou ils font partie.</p> <p>Le ministère cherche à créer des tables de concertation et des groupes de référence qui reflètent une diversité de points de vue, de compétences et d'expérience.</p>

<p>7. Comment les participantes et les participants sont-ils choisis et comment s'effectue l'annonce des candidates et candidats retenus?</p>	<p>Jusqu'à huit représentantes et représentants du réseau AFB seront sélectionnés pour chaque table de concertation et chaque groupe de référence. Il est primordial que les participantes et les participants reflètent la diversité linguistique, culturelle, géographique et sectorielle du Programme AFB et que leurs compétences et leur expérience correspondent aux priorités de la table de concertation ou du groupe de référence dont elles ou ils font partie.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, y compris sur les objectifs, l'échéancier et les résultats attendus pour chaque table de concertation et chaque groupe de référence, veuillez consulter le document <i>Appel à Participation</i> publié sur le site EPEO.</p> <p>Le ministère examinera les demandes de participation et en présentera un résumé au comité directeur pour qu'il les examine à son tour.</p> <p>Veuillez noter que seulement les candidats retenus seront informés directement. La liste finale des membres sera publiée sur le site EPEO.</p>
<p>8. Comment le ministère choisit-il les membres du comité directeur?</p>	<p>Le comité directeur sera composé de représentantes et de représentants du ministère et d'organismes qui exercent actuellement un rôle de leadership au sein du réseau AFB et qui fournissent du soutien à divers organismes de prestation de services d'AFB. Le ministère a invité les leaders des organismes de soutien, ainsi que deux représentants ou représentantes des réseaux régionaux, à devenir membres du comité directeur.</p>
<p>9. En quoi consisteront les travaux des tables de concertation et des groupes de référence?</p>	<p>Il s'agira d'un processus s'étalant sur plusieurs années et visant à améliorer le Programme AFB en Ontario et à en élargir la portée.</p> <p>Le processus d'amélioration et d'élargissement de la portée du Programme AFB s'appuiera sur les recommandations formulées dans le cadre du document <u>Évaluation du Programme d'alphabétisation et de formation de base : Rapport final</u> et sur les discussions du colloque d'octobre 2017 sur le Programme AFB. Il comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● des changements et des plans de mise en œuvre relatifs au programme pour améliorer la qualité de la formation et les résultats des apprenantes et des apprenants; ● des changements et des plans de mise en œuvre relatifs au programme pour accroître l'alphabétisation et la portée de la formation sur les compétences essentielles; ● l'amélioration des processus et des lignes directrices du programme appuyant l'administration du programme. <p>Les tables de concertation et les groupes de référence travailleront de concert pour recommander des changements</p>

	<p>et des plans de mise en œuvre relatifs au programme afin d'aider à améliorer les programmes d'alphabétisation et de formation aux compétences essentielles de l'Ontario et à élargir la portée de ces programmes. Les changements et les plans de mise en œuvre relatifs au programme seront examinés par le comité directeur, puis présentés au ministère qui prendra les décisions définitives.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, y compris sur les objectifs, l'échéancier et les résultats attendus pour chaque table de concertation et chaque groupe de référence, veuillez consulter le document <i>Appel à Participation</i> publié sur le site EPEO.</p>
<p>10. Le ministère couvrira-t-il les dépenses engagées par les membres participant aux réunions des tables de concertation et des groupes de référence?</p>	<p>Le ministère met en réserve des fonds pour aider à payer les dépenses directement liées à la participation aux réunions trimestrielles en personne du comité directeur, des tables de concertation et des groupes de référence. Ces fonds servent à rembourser une partie des dépenses que les organismes devraient autrement payer pour participer aux réunions. Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement seront remboursés conformément aux taux établis par la Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil et par la <i>Loi de 2009 sur l'examen des dépenses dans le secteur public</i>.</p> <p>Note : Les déplacements couverts ne comprennent pas les déplacements réguliers d'une personne pour se rendre au travail. Par exemple, si vous vous rendez régulièrement à Toronto, vos dépenses ne seront pas remboursées pour les réunions à Toronto. Toutefois, si vous provenez de la région du grand Toronto, certains frais d'hébergement seront remboursés.</p> <p>Les frais de déplacement, de repas et d'hébergement devront être approuvés par le ministère avant chaque réunion en personne.</p>
<p>11. Comment le ministère tiendra-t-il le réseau AFB au courant des travaux visant l'amélioration du Programme AFB et l'élargissement de sa portée?</p>	<p>Le ministère mettra les membres du comité directeur, des tables de concertation et des groupes de référence à contribution pour trouver une manière d'établir une communication continue avec le réseau AFB.</p>